

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN



PARTICULIERS

**PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES
EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2027**

Tarif en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard⁽¹⁾ des tarifs 2027

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc)

Crédit Agricole en ligne Vision - Accès libre	GRATUIT
Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers	GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

0,25 € PAR ALERTE (SMS)
AVEC UN PLAFOND DE 2,00 € /MOIS MAXIMUM, SOIT 24,00 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

Mastercard internationale à débit immédiat	49,00 €/AN
Visa internationale à débit immédiat	49,00 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

Mastercard internationale à débit différé	49,00 €/AN
Visa internationale à débit différé	49,00 €/AN

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à autorisation systématique)

Mastercard internationale à débit immédiat (à autorisation systématique)	41,50 €/AN
---	------------

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Sauf pour cartes Gold, Visa Premier, World Elite, Infinite et Mozaïc	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{EME} RETRAIT/MOIS
--	--

Virement (Cas d'un virement SEPA occasionnel ou virement instantané SEPA)

En agence	4,30 €/VIREMENT
Par Internet avec Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers ⁽²⁾	GRATUIT

Paiement d'un prélèvement SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT

Commission d'intervention

Par opération	8,00 € AVEC PLAFOND DE 8,00 €/JOUR ET 80,00 € MOIS Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans
---------------	--

Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement

24,00 €/AN/COMPTE

Tenue de compte

Frais de tenue de compte ⁽³⁾	13,20 €/AN
---	------------

⁽¹⁾ Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

⁽²⁾ Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

⁽³⁾ Frais prélevés annuellement. Les clients détenteurs d'une offre groupée de services, d'une carte, d'un produit d'assurance, crédit ou épargne et faisant l'objet de plus de 3 opérations par mois sur le compte chèque sont exonérés des frais de tenue de compte.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-centreloire.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs, applicables à compter du 01/01/2027 Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	2 5
	Ouverture, Transformation, Clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Le change	
	Banque à distance	7
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS	
	Vos moyens et opérations de paiement	8
	Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIP SEPA Chèques	
	Offre groupée de services	13
	Offre Prestige - Offre Premium - Offre Essentiel Offre Eko Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer - Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées	
	Irrégularités et incidents	22
	Commission d'intervention Opérations particulières Incident de paiement	
	Découverts et Crédits	23
	Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et placements financiers	25
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	27
	Assurances et Prévoyance	28
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance emprunteur Assurance Vie Assurance de la Banque au Quotidien	
	Vos opérations à l'étranger	29
	Chèques Autres opérations	
	Succession	31
	Autres services	32
	Frais de location de coffre-fort numérique Magazines	
	Résoudre un litige	34

Cartographie des zones européennes



*Monaco, Andorre et le Vatican utilise l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

⁽¹⁾ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

⁽²⁾ La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019, le Monténégro et l'Albanie le 21/11/2024, la Macédoine du Nord le 06/03/2025 et la Serbie le 22/05/2025.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT
Frais de désolidarisation de compte joint (prélevé sur le compte du titulaire restant)	45,00 €
Changement de domiciliation bancaire (service d'aide à la mobilité bancaire : FACILIT, MACRON)	GRATUIT
Services Bancaires de base Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code monétaire et financier	GRATUIT

Relevés de compte

Relevé de compte par Internet : e-relevé⁽¹⁾	GRATUIT
Relevé de compte papier périodicité mensuelle	GRATUIT
Relevé de compte papier périodicité à la quinzaine (frais mensuels)	1,80 € SOIT 21,60 €/AN
Relevé de compte papier périodicité décadaire (frais mensuels)	3,55 € SOIT 42,60 €/AN
Relevé de compte papier périodicité journalière (frais mensuels)	19,80 € SOIT 237,60 €/AN
Rédition de relevé de compte (par relevé)	5,30 €
Relevé IFI	60,00 €/AN
Relevé de frais sur instruments financiers (papier ou e-relevé)	GRATUIT

Tenue de compte

Tenue de compte ⁽²⁾	13,20 €/AN
Frais annuels de tenue de compte inactif ⁽³⁾	30,00 €
Fourniture de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) - BIC/IBAN	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA. (sous condition de la détention de l'abonnement Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers voir page 7)	1,20 €/MOIS

⁽¹⁾ Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

⁽²⁾ Frais prélevés annuellement. Les clients détenteurs d'une offre groupée de services, d'une carte, d'un produit d'assurance, crédit ou épargne et faisant l'objet de plus de 3 opérations par mois sur le compte chèque sont exonérés des frais de tenue de compte.

⁽³⁾ Dans les conditions fixées par l'arrêté du 21 septembre 2015 pris en application de l'article R.312-19 du Code monétaire et financier. Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse régionale (sans chèque ni carte)	29,50 €
Frais de recherche de documents	
• Recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération)	17,40 €
• Recherche complexe sur compte et opération (tarif à l'opération)	24,00 €
Remise de chèque(s)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT

Le Change

Billets de banque étrangers	
Vous vendez vos billets par compte	
• Pour tout montant strictement inférieur à 100,00 €	12,25 €
• Pour tout montant supérieur ou égal à 100,00 €	6,60 €
Vous achetez vos billets par compte	
• Commande en agence : pour tout montant de commande strictement inférieur à 150,00 €	12,25 €
• Commande en agence : pour tout montant de commande supérieur ou égal à 150,00 €	6,60 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance.

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet et Internet mobile

Crédit Agricole en ligne Vision - Accès libre :

Consultation de comptes, encours cartes, titres, prêts, virements internes au périmètre particulier, relevés d'identité bancaire, relevés de comptes électroniques

GRATUIT

Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers :

Offre Accès Libre + virements externes SEPA, virements permanents, mail d'alerte, assurance

GRATUIT

Crédit Agricole en ligne Action Particuliers - service de bourse en ligne (Offre Accès particuliers + ordres de Bourse⁽¹⁾)

GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

• Notre site Internet : www.ca-centreloire.fr

• Nos Applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque

- Envoyer de l'argent avec Wero⁽²⁾

- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin⁽³⁾

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement Fil Mobile service	GRATUIT
Envoi SMS	0,25 €/SMS AVEC UN PLAFOND DE 2,00 €/MOIS/OFFRE SOIT 24,00 €/AN
Mini-relevé	
Alerte écopage	
Alerte temps réel de gestion	
Alerte achat à distance	
Alerte souplesse du découvert	
Alerte essentielle - solde débiteur	
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,10 €/SMS AVEC UN PLAFOND DE 1,00 €/MOIS/OFFRE SOIT 12,00 €/AN
Alerte solde disponible	
Pour les moins de 26 ans - prélèvement mensuel sur le compte à terme éché	

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
Téléphone au 09 78 97 00 00	

Numéro non surtaxé. Prix d'un appel local. Consultation des comptes disponible 24 h/24.

⁽¹⁾ Prestation facturée à des conditions préférentielles : voir rubrique Opérations de gestion courante sur titres page 25.

⁽²⁾ Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans la Caisse du Crédit Agricole Centre Loire et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrolement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiable. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

⁽³⁾ Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.



Vos moyens et opérations de paiement

Cotisation carte (cotisation annuelle)

Carte de paiement et de retrait »»»

Carte de paiement à autorisation systématique

L'Autre Carte	18,10 €
---------------	---------

Carte de paiement internationale à autorisation systématique

Mastercard Mozaïc Black (souscription possible de 10 à 17 ans) 	
• de 10 à 17 ans	GRATUIT
• de 18 à 25 ans	12,00 €
Mastercard à autorisation systématique 	41,50 €
Mastercard Eko	41,00 €

Carte de paiement internationale

	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT IMMÉDIAT	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT DIFFÉRÉ
Mastercard standard, Mastercard Sociétaire, Visa classique, Visa Sociétaire	 49,00 €	49,00 €
Gold Mastercard, Gold Mastercard Sociétaire, Visa Premier, Visa Premier Sociétaire	 140,00 €	140,00 €
Carte Mastercard Globe Trotter	41,00 €	
World Elite, World Elite Sociétaire Visa Infinite, Visa Infinite Sociétaire		290,00 €
Gold Mastercard et World Elite à empreinte biométrique		NOUS CONSULTER

Carte de retrait

Carte Mozaïc de retrait (à partir de 10 ans), Carte Libre Service Agence	GRATUIT
---	---------

Carte de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	12,00 €
--	---------

Bon à savoir !



- Le logo »»» indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Pour toute souscription de 2 cartes de paiement hors formule sur un même compte (sont exclus les cartes Prélude, Droit au compte et l'Autre Carte), réduction de 50% chaque année sur la cotisation de la carte hors formule la moins chère.

Pour toute souscription d'une formule du quotidien Essentiel, Premium ou Prestige et d'une deuxième carte hors formule sur un même compte, seule la carte hors formule (et non la carte de la formule) pourra bénéficier de l'offre 50% et uniquement si elle est de gamme identique ou inférieure à la carte incluse dans la formule (sont exclus les cartes Prélude, Droit au compte, EKO et l'Autre Carte).



Offre comprenant un compte + une carte, réservée aux jeunes de 18 à 25 ans et souscrit avant le 01/01/2022. Pour plus de détails, voir page 27.

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT IMMÉDIAT	PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT DIFFÉRÉ
Mastercard Cartwin ⁽¹⁾ , Mastercard Cartwin Sociétaire ⁽¹⁾	 49,00 €	 49,00 €
Gold Cartwin ⁽¹⁾ , Mastercard Gold Cartwin Sociétaire ⁽¹⁾	140,00 €	140,00 €
Visa CartWin ⁽¹⁾ , Visa CartWin Sociétaire ⁽¹⁾	 49,00 €	NON COMMERCIALISÉE
Visa Premier CartWin ⁽¹⁾ , Visa Premier CartWin Sociétaire ⁽¹⁾	140,00 €	NON COMMERCIALISÉE

Bon à savoir !



• BONUS COTISATION

0.01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium, de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

⁽¹⁾ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paielements par carte

	AVEC UNE CARTE INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT	AVEC UNE CARTE INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ
Paieement par carte en euro ⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽²⁾	GRATUIT	GRATUIT
Paieement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽²⁾ - Frais fixes par opération - Frais variables du montant de l'opération - Frais de conversion monétaire⁽³⁾	0,25 € 2,40 %	GRATUIT GRATUIT
Autres paieements par carte ⁽⁴⁾ - Frais fixes par opération - Frais variables du montant de l'opération - Frais de changes éventuels	0,25 € 2,40 %	GRATUIT GRATUIT
Pour les jeunes de moins de 26 ans, tous paieements par carte	GRATUIT	GRATUIT

Retraits par carte

Retrait d'espèces avec carte à usage unique (Carte de dépannage)	3,00 €/À PARTIR DU 2 nd RETRAIT DU MOIS
Pour les personnes titulaires d'un Compte à Composer avec module Budget Protégé	GRATUIT

Retrait par carte en euro⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)⁽¹⁾

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS	EN FRANCE ET EEE	DISTRIBUTEURS D'UNE AUTRE BANQUE
L'autre Carte	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{er} RETRAIT
Carte internationale Mastercard, Carte internationale Mastercard, Cartwin et Visa, Mastercard Globe Trotter ⁽⁵⁾		1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{ème} RETRAIT/MOIS ⁽⁶⁾
Carte internationale Gold Mastercard, Gold Cartwin et Visa 1er, Carte Mastercard World Elite et Visa Infinite, Carte Mozaïc	GRATUIT	
Carte EKO Mastercard	GRATUIT	GRATUIT ET LIMITÉ À 25 OPÉRATIONS/AN

	AVEC UNE CARTE INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT	AVEC UNE CARTE INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ
Retraits d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽²⁾ - Frais fixes par opération - Frais variables du montant de l'opération - Frais de conversion monétaire⁽³⁾	3,30 € 2,40 %	GRATUIT
Autres paieements par carte ⁽⁴⁾ - Frais fixes par opération - Frais variables du montant de l'opération - Frais de changes éventuels	3,30 € 2,40 %	GRATUIT
Pour les jeunes de moins de 26 ans, tous paieements par carte	GRATUIT	GRATUIT

⁽¹⁾ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

⁽²⁾ Se référer à la carte en page 4 de ce document.

⁽³⁾ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur la page tarification de notre site internet.

⁽⁴⁾ Opérations de paiement hors champs d'application du règlement européen n°924/2009 du 16/09/2009.

⁽⁵⁾ Hors offre groupée Globe Trotter, voir page 20.

⁽⁶⁾ Gratuit pour les cartes internationales à débit différé.

Autres opérations par carte

Rédition du code confidentiel égaré (envoi par courrier ou par SMS)	11,50 €
Carte perdue ou détériorée (frais de refabrication)	12,70 €
Commande urgente de carte	15,40 €
Modification temporaire du (des) plafond(s) carte en agence	10,50 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition faite par le titulaire d'une carte perdue ou volée	GRATUIT
Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT

Virement

Virement SEPA⁽¹⁾ Opération libellée en euro à destination ou en provenance d'un prestataire de services de paiement situé dans un pays de la zone SEPA (cf. carte en page 4). Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés ⁽²⁾ .
--

Émission d'un virement SEPA classique ou instantané

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
Frais par Virement SEPA Occasionnel en euro - Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale - Vers un compte Crédit Agricole autres Caisses Régionales - Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT 4,30 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent - Vers un compte détenu au Crédit Agricole - Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 1,70 €
Réception d'un virement SEPA classique ou instantané	GRATUIT	
Modification d'un virement SEPA classique permanent	GRATUIT	
Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre	11,00 €	
Frais par virement de trésorerie	20,00 €	

Via Wero⁽³⁾ – Application Paiement Mobile

Frais par virement SEPA instantané occasionnel	GRATUIT
---	---------

⁽¹⁾ SEPA : Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro.
Pays de la zone SEPA (cf. carte en page 4).

⁽²⁾ Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni, cette liste est susceptible d'évoluer.

⁽³⁾ Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiable. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

Virement non SEPA

Opération libellée en devise ou en euro hors SEPA. Pour le détail, se reporter au thème «Opérations à l'étranger» p. 29.

Prélèvements / TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA GRATUIT	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision (forfait intégrant la commission d'intervention)	MONTANT DE L'AVIS DE PRÉLÈVEMENT PLAFONNÉ À 20,00 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Rejet du prélèvement à l'initiative du titulaire du compte	
• Internet	GRATUIT
• Agence	GRATUIT
Frais d'opposition sur avis de prélèvement SEPA et révocation de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais d'envoi Copie mandat SEPA Direct Débit (SDD) pour opération autorisée	17,80 €
Information 1er prélèvement SEPA	1,30 €/MOIS SOIT 15,60 €/AN
Liste fermée de prélèvements	
• Mis en place de liste fermée de prélèvements	41,00 €
• Modification ou suppression de la liste fermée de prélèvements	20,50 €

Chèque

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
• En recommandé simple ⁽¹⁾	8,00 €
• En pli simple	2,50 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (forfait par chéquier)	21,80 €
Émission d'un chèque de banque	18,30 €
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 JOUR OUVRÉ
Destruction de chéquier	
• Non retiré en agence après 2 mois de mise à disposition	5,00 €/CHÉQUIER
• Non distribué suite envoi par courrier	

⁽¹⁾ Dont commande effectuée en ligne.



Offres groupées de services



Bon à savoir !

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionnée lorsque les prestations sont limitées.
À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

**Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus).
Cf. page 27.**

Offre « Prestige »

Gestion du compte

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽¹⁾ : 12/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte
(envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte⁽³⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro⁽⁴⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro⁽⁴⁾ ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽³⁾

En euro⁽⁴⁾ ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁽⁵⁾

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Accès « Merci pour l'info » (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements « Merci pour l'info »
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Mon Sécuricoffre +

50 Go

30,00 €/MOIS
SOIT 360,00 €/AN
dont 4,50 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

⁽¹⁾ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁽²⁾ Sauf gratuité imposée par la loi.

⁽³⁾ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁽⁴⁾ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

⁽⁵⁾ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

❖ Offre « Premium »

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽¹⁾ : 6/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 12 virements/an⁽²⁾

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽³⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 12/an

Retrait d'espèces par carte⁽⁴⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro⁽⁵⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro⁽⁵⁾ ou en devises, dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paieement par carte⁽⁴⁾

Paieement par carte en euro ou en devise, dans et hors d'un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium⁽⁶⁾

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Accès « Merci pour l'info » (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements « Merci pour l'info »
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

16,99 €/MOIS
SOIT 203,88 €/AN
dont 4,50 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

⁽¹⁾ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁽²⁾ Au-delà des 12 virements inclus, se référer à la page 29 pour la tarifications des virements non SEPA. Sauf gratuité imposée par la loi.

⁽³⁾ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁽⁴⁾ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

⁽⁵⁾ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

❖ Offre « L'essentiel »

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽¹⁾ : 3 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)
« Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle
(carte de paiement à autorisation systématique)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte
(envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 2 /an

Retrait d'espèces par carte⁽³⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Centre Loire

Retrait d'espèces en euro⁽⁴⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro⁽⁴⁾ ou en devise dans ou hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽³⁾

Paiement par carte en euro⁽⁴⁾ ou en devise, dans et hors d'un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁽⁵⁾

Accès « Merci pour l'info » (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert « Merci pour l'info » : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

10,00 €/MOIS
SOIT 120,00 €/AN
dont 1,00 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

⁽¹⁾ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁽²⁾ Sauf gratuité imposée par la loi.

⁽³⁾ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁽⁴⁾ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

⁽⁵⁾ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

❖ Offre « Eko »

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

GRATUIT

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique). Facturation de 5 € /mois en cas de non-usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).

EN OPTION :
1 €/MOIS

Paiement avec la carte virtuelle et la carte physique en option

Paiement par carte en euro⁽¹⁾ ou en devise, dans et hors d'un pays de l'EEE

GRATUIT

Retrait avec la carte physique en option

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billet de la Caisse Régionale Centre Loire

GRATUIT

Retrait d'espèces en euro⁽¹⁾ ou en devises, en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique de billet de la Caisse Régionale Centre Loire

1 € /RETRAIT
À PARTIR DU 4^{ème}
RETRAIT /MOIS

Retrait d'espèces en devises⁽¹⁾ dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement

GRATUIT

Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois

EN OPTION :
1 €/MOIS

⁽¹⁾ Hors frais de conversion monétaire

❖ L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le compte à composer module Budget Protégé⁽¹⁾

Le socle	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées - Comprendant les opérations de virement SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information 1er prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• Alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur • Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte par internet : e-relevé	
Relevé de compte papier périodicité mensuelle	
Module Budget Protégé	
Module réservé à la clientèle en situation de fragilité financière	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) – cotisation carte : « l'Autre Carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Gratuité des commissions d'intervention	
Gratuité pour l'ensemble des frais suivants :	
• Les commissions d'intervention ; • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; • Les frais suite à notification signalée à la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) – BIC/IBAN	
Un changement d'adresse (1 fois/an)	
Versement d'espèce en agence	
Retrait d'espèce	

1,00 €/MOIS
SOIT 12,00 €/AN

⁽¹⁾ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le compte à composer (CAC) - Cotisation mensuelle

Le socle

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en ligne Action - Accès Particuliers

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

2,66 € /MOIS⁽¹⁾
SOIT 31,92€ /AN

Des modules pour répondre à vos besoins

Module maîtrise du découvert - Cette offre n'est plus commercialisée (souscription avant le 1er janvier 2017)

- Assurance SécuriCompte Découvert⁽¹⁾

INFÉRIEUR OU ÉGAL À 300,00 €/MOIS :
1,40 €/MOIS SOIT 16,80 €/AN

SUPÉRIEUR À 300,00 € ET INFÉRIEUR
OU ÉGAL À 800,00 € : 2,15 €/MOIS SOIT 25,80 €/AN

SUPÉRIEUR À 800,00 € ET INFÉRIEUR
OU ÉGAL À 1 200,00 € : 2,90 €/MOIS SOIT 34,80 €/AN

SUPÉRIEUR À 1 200,00 € ET INFÉRIEUR
OU ÉGAL À 2 000,00 € : 3,80 €/MOIS SOIT 45,60 €/AN

SUPÉRIEUR À 2 000,00 € :
5,00 €/MOIS SOIT 60,00 €/AN

Module maîtrise du découvert - Nouvelle génération

(souscription à partir du 1er janvier 2017)

- Assurance SécuriCompte Découvert⁽¹⁾

TRANCHE DE 1,00 € À 500,00 € :
2,15 €/MOIS SOIT 25,80 €/AN

TRANCHE DE 501,00 € À 1 000,00 € :
2,90 €/MOIS SOIT 34,80 €/AN

TRANCHE DE 1 001,00 € À 2 000,00 € :
3,90 €/MOIS SOIT 46,80 €/AN

TRANCHE SUPÉRIEURE À 2 001,00 € :
5,10 €/MOIS SOIT 61,20 €/AN

Module compte sécurisé

- Assurance SécuriCompte Plus⁽¹⁾

2,90 €/MOIS SOIT 34,80 €/AN

- Assurance SécuriCompte Plus Premium⁽¹⁾

4,70 €/MOIS SOIT 56,40 €/AN

Module suivi @ssuré

- Assurance SécuriWeb⁽¹⁾

2,55 €/MOIS SOIT 30,60 €/AN

- Assurance SécuriWeb Premium⁽¹⁾

3,60 €/MOIS SOIT 43,20 €/AN

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + module), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Montant total mensuel souscrit
(socle + module)

Remise sur le montant total
mensuel souscrit (socle + module)

Compris entre 4,15 € et 5,14 €

- 5 %

Compris entre 5,15 € et 7,14 €

- 10 %

Compris entre 7,15 € et 9,14 €

- 15 %

Supérieur ou égal à 9,15 €

- 20 %

En + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

⁽¹⁾ Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans⁽²⁾

À partir du 2^{ème} Compte à Composer et suivants

- 30 % SUPPLÉMENTAIRES

Les Comptes Services (CSCA) - Cotisation mensuelle

Initial	4,93 €/MOIS SOIT 59,16 €/AN
Prélude	5,60 €/MOIS SOIT 67,20 €/AN
Prélude +	1,00 €/MOIS SOIT 12,00 €/AN
Équilibre	8,19 €/MOIS SOIT 98,28 €/AN
Sérénité	12,79 €/MOIS SOIT 153,48 €/AN
Optimum	14,66 €/MOIS SOIT 175,92 €/AN

Offre « Globe Trotter »

• Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus).
Cette offre n'est plus commercialisée.

1,00 €/MOIS
SOIT 12,00 €/AN

Offre « Eko by CA » (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte⁽³⁾

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS
SOIT 24,00 €/AN

⁽¹⁾ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurance et Prévoyance » p.26

⁽²⁾ Pour les offres souscrites avant le 01/01/2022, cette offre n'est plus commercialisée.

⁽³⁾ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00 €/chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00 €/chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Irrégularités et incidents

Plafond de frais d'incidents aux clients identifiés comme éligibles à l'«Offre spécifique clients fragiles» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €/MOIS

Commission d'intervention

Commission d'intervention par opération

8,00 €/JOUR ET 80,00 €/MOIS

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.

Pour les clients titulaires du Service Bancaire de Base⁽¹⁾

4,00 €/OPÉRATION AVEC PLAFOND DE 4,00 €/JOUR ET 20,00 €/MOIS

Opérations particulières

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % MAXIMUM DU MONTANT D'AU TRÉSOR PUBLIC⁽²⁾ (Plafonné à 100,00 €)

Frais par saisie-attribution ou conservatoire

100,00 €

Frais par paiement direct de pension alimentaire

100,00 €

Frais de retour courrier (client inconnu à l'adresse)

14,70 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

14,00 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision inférieur ou égal à 50,00 € (par chèque)

Composé de 22,00 € correspondant à l'ensemble des frais liés à l'incident⁽³⁾ et de 8,00 € de commission d'intervention

30,00 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision supérieur à 50,00 € (par chèque)

Composé de 42,00 € correspondant à l'ensemble des frais liés à l'incident* et de 8,00 € de commission d'intervention

50,00 €

Frais de chèque payé sur interdiction bancaire (émis en infraction)

32,25 € par chèque

Frais suite à notification signalée à la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

31,25 €

Information en cas de débit irrégulier

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

6,00 €

Lettre LCC J+1 mois⁽⁴⁾

15,00 €

⁽¹⁾ En application de l'article L312 -1-3 du Code Monétaire et Financier

⁽²⁾ Dans la limite d'un plafond fixé par décret. (Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du livre des procédures fiscales.)

⁽³⁾ Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

⁽⁴⁾ Envoi de la Lettre au bout de 30 jours consécutifs de dépassement supérieur à 100,00 € ou à 10 % de l'autorisation de découvert.



Découverts et Crédits⁽¹⁾

Attention ! Un crédit coûte de l'argent et doit être remboursé.

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel **INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE**

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal **PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE**

Autorisation de découvert-ouverture de crédit personnel

Taux débiteur annuel **NOUS CONSULTER**

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal **PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE**

Crédits à la consommation

Le Taux Débiteur Annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Frais de dossier⁽²⁾

Prêts à la consommation amortissables
(Prêt Auto, Prêt Petits Travaux, Prêt de trésorerie)

- Montant < 75 000 € **1 % DU MONTANT DU PRÊT, MINI 75,00 €**
- Montant ≥ 75 000 € **NOUS CONSULTER**

Crédit renouvelable :
Mon Crédit Dispo du Crédit Agricole
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global)
sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

SANS FRAIS DE DOSSIER

Crédits immobiliers

Frais de dossier⁽²⁾

Prêt Tout Habitat – Prêt Conventionné

- Montant < 500 000 € **1 % DU MONTANT DU PRÊT, MINI 800,00 € MAXI 2000,00 €**
- Montant ≥ 500 000 € **NOUS CONSULTER**

Prêt à l'Accession Sociale

**1 % DU MONTANT DU PRÊT
MINI 460,00 € MAXI 500,00 €**

1^{ère} accession à la propriété et moins de 36 ans

**1 % DU MONTANT DU PRÊT
MINI 460,00 € MAXI 500,00 €**

Prêt à Taux Zéro Ministère du Logement,
Prêts Plan et Compte Epargne Logement, Eco-PTZ

SANS FRAIS DE DOSSIER



Bon à savoir !

Expert sur les prêts réglementés, le Crédit Agricole commercialise le Prêt eco-PTZ et le PASS Foncier.

N'hésitez pas à consulter nos conseillers qui réaliseront une étude personnalisée de votre projet et à faire une simulation sur www.ca-centreloire.fr.

⁽¹⁾ Sous réserve d'études et d'acceptation de votre dossier.

⁽²⁾ Non applicable pour certains prêts réglementés.

Cautions bancaires

Mise en place d'un plafond (minimum = 135,00 €)	0,40 % DU MONTANT ACCORDÉ
Mise en place d'une caution hors plafond (minimum = 70,00 €)	1,00 % DU MONTANT ACCORDÉ
Délivrance de caution sous plafond, par acte	39,60 €
Acte spécifique	125,00 €
Commission d'engagement (minimum par trimestre = 6,70 € SOIT 26,80 €/AN)	1 À 2,5 % L'AN
Mainlevée de caution bancaire	23,80 €

Autres opérations liées aux crédits

Garanties : Formalisation, modification et mainlevée

Mise en place garantie, nantissement & gage (frais de greffe inclus)	203,30 €
Mainlevée totale ou partielle d'hypothèque, nantissement ou gage (frais de greffe inclus)	156,30 €
Modification de garantie ou d'affectation hypothécaire ou quittance subrogative	303,10 €
Renouvellement de garantie (frais de greffe inclus)	203,30 €

Gestion des évènements en cours de vie du crédit

Annulation des prêts : désistement (sur demande client) post-édition ou acceptation	137,25 €
Changement du compte payeur en agence (modification de domiciliation bancaire)	29,60 €
Changement de périodicité d'échéance, Changement de date d'échéance	49,80 €
Aménagement complexe d'un prêt : différé, passage en amortissement, transfert emprunteurs et tout avenant au contrat initial (sauf avenant de réaménagement de taux et/ou de durée)	128,20 €
Lettre ou avenant pour modifications liées aux déblocages de fonds	128,20 €
Avenant de réaménagement de taux et/ou de durée	NOUS CONSULTER
Frais de mise en place d'un délai de paiement (par crédit)	40,80 €
Décompte de remboursement anticipé (tarif par prêt)	31,80 €
Décompte de remboursement anticipé pour les offres Directive crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Rédition d'un tableau d'amortissement	27,50 €
Recherches sur prêt	43,40 €
Étude pour modification situation familiale Étude pour donation - partage Étude lors cession de parts	303,10 €
Information annuelle des cautions	GRATUIT
Attestation pour déclaration fiscale	32,50 €

Assurance Décès Invalidité

Mainlevée assurance externe	30,80 €
-----------------------------	---------



Épargne bancaire

Transfert par produit d'épargne (PEL-CEL-PEP) vers une autre banque	97,00 €
Transfert tous produits vers une autre Caisse Régionale du Crédit Agricole	GRATUIT
Relevé Global des avoirs - frais trimestriels	15,90 € SOIT 63,60 €/AN

Placements financiers - Droits de garde (hors Investstore Intégral)

Droits de garde annuels par compte titre ordinaire, PEA, PEA-PME et PERI CTO en gestion libre	MAXI PAR COMPTE DÉTENU 807,00 €
---	---

Exonération totale : Les détenteurs de l'offre Invest Store Intégral, les lignes de parts sociales, les OPC du Crédit Agricole, les mandats Vendôme, les mandats PEA Sélection sur la poche mandat, les moins de 26 ans, Club d'investissements.

• Frais proportionnels (en %) Obligations «Groupe» CA	0,40 % ⁽¹⁾ 0,30 % ⁽¹⁾
• Valeurs en nominatif	0,35 % (Gratuit pour actions Crédit Agricole S.A)
• Frais à la ligne	5,70 €
• Frais à la ligne sur Titre non coté	28,80 €

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissements de coupons, Remboursement de titres échus, Souscription aux emprunts placés par le Crédit Agricole, Suivi des opérations (augmentation de capital, OPA,...), Mise en nominatif administré par ligne de valeur Mise en place du service Plan d'Épargne Boursière (PEB) Ordre annulé, non-exécuté	GRATUIT
Transfert comptes titres ou PEA/PEA PME vers autre banque ⁽²⁾	15 € PAR LIGNE TRANSFÉRÉE PLAFONNÉ À 150 €
Recherche simple sur compte et opérations et accompagnement fiscalité hors UE	17,70 €
Recherche complexe sur compte et opérations	24,00 €
Rédition imprimé fiscal unique	15,50 €
Mise au nominatif pur par ligne de valeur	35,00 €

Opérations SICAV, FCP et ETF

[NOUS CONSULTER](#)

Gestion conseillée

[NOUS CONSULTER](#)

⁽¹⁾ De la valeur des titres détenus au 31/12.

⁽²⁾ Suite au décret sur le plafonnement des frais PEA/PEA-PME, entrée en vigueur au 01/07/2020, ce montant est plafonné.

Vos opérations de bourse⁽¹⁾ - Courtage et commission de banque

Par téléphone au
0 978 974 040⁽²⁾

• Commission proportionnelle

1,20 %

		InvestStore Initial	InvestStore Intégral	
Par internet	Droits de garde	Voir Droits de garde annuels, rubrique Epargne et Placements Financiers	GRATUIT	
	Commission de service		96,00 €/AN Gratuit si plus de 12 ordres /an (Bourse France uniquement)	
	Frais de commission de banque Bourse France	PER Compte Titres en PERI-CTO PEA - PEA PME - CTO 0,50% de l'opération avec un minimum de 0,99 €	CTO - PERI CTO	PEA - PEA PME
			≤ 500 : 0,48 %	
			≤ 1000 € : 0,99 €	500 < ordres < 1000 € : 0,18 %
	> 1000 € : 0,12 %			
Frais de courtage Bourse Etrangère	NOUS CONSULTER			

Opérations sur Service de règlement différé (SRD) : CRD (commission règlement différé)

0,024 %/JOUR DE PORTAGE

Parts de sociétés non cotées :
tarification à chaque événement
(inscription, fusion/ absorption, cession)

1,20 %
MAXIMUM 500,00 €

Prestation annexes spécifiques

NOUS CONSULTER

Achat et vente Or

NOUS CONSULTER

⁽¹⁾ Suite au décret sur le plafonnement des frais PEA/PEA-PME, entré en vigueur au 01/07/2020, ce montant est plafonné. Frais de marché en sus, variables selon les lieux d'exécution.

⁽²⁾ Prix d'un appel local, numéro non surtaxé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 15h.



Offres pour les jeunes

Cotisation carte (annuelle)

Carte de retrait

Carte **Mozaïc** de retrait (de 10 ans à 25 ans)

GRATUIT

Carte de paiement internationale à débit immédiat

Mastercard **Mozaïc Black** (souscription possible de 10 à 17 ans)



- de 10 à 17 ans
- de 18 à 25 ans

GRATUIT
12,00 €

Autres opérations sur moyens de paiement

Rédédition de code secret

Païement par carte en France et à l'étranger

Retrait d'espèces au distributeur automatique en France et à l'étranger

Retrait espèces effectué à l'étranger

Virement permanent :

- Frais de mise en place d'un virement permanent
- Émission d'un virement permanent

GRATUIT

Service d'alertes par SMS

**0,10 €/SMS AVEC UN PLAFOND
1,00 €/MOIS/OFFRE SOIT 12,00 €/AN**

Offre groupée de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 15 à 16. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3 €/MOIS DONT 1,00 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	6 €/MOIS DONT 1,00 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Offre Premium	5 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE	9 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE

My Familybox Un compte tout compris pour assurer l'autonomie des 18-25 ans. Compte à Composer selon tarification en vigueur. Carte de paiement à 10,10 €⁽²⁾ (valable pour toutes les cartes comportant la mention « My Familybox »).

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention

Exonération pour les moins de 18 ans

Financer vos projets⁽³⁾

Attention ! Un crédit coûte de l'argent et doit être remboursé.

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale.

Frais de dossier sur prêt étudiant, prêt **Mozaïc projet**, prêt Permis avec convention

GRATUIT

Frais de dossier sur prêt Permis hors convention

20€

Vous exercer à la Bourse

Droits de garde

GRATUIT

Vous protéger (18 à 31 ans)

Assurance santé des étudiants à l'étranger⁽⁴⁾

NOUS CONSULTER

⁽¹⁾ Pour les offres souscrites avant le 01/01/2022, cette offre n'est plus commercialisée.

⁽²⁾ Soumis à condition de détention simultanée d'un Compte à Composer, souscrit avant le 01/01/2022.

⁽³⁾ Pour les autres opérations liées aux crédits se référer à la page 23.

Les événements garantis, limites, plafond des garanties et conditions de mise en oeuvre de l'assurance « Crystal Studies » figurent au contrat.

⁽⁴⁾ Sous réserve d'éligibilité et d'acceptation de la demande. Si l'assuré est mineur, le contrat est souscrit par son représentant légal. Vous disposez d'un droit de rétractation en cas de vente à distance. Crystal Studies est un contrat d'APRIL International Care France – société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07008000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par AXERIA (garanties frais de santé et individuelle accident), CHUBB European Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique)



Assurances

Assurance pour vous et vos proches⁽¹⁾

Protection juridique
Assurance complémentaire santé
Assurance des Accidents de la Vie (AAV)
Assurance Garantie décès
Assurance Garantie Obsèques
Assurance Dépendance
Téléassistance (domicile ou mobile)

**NOUS CONSULTER
AU 0 978 97 00 00**

Assurance pour vos biens⁽¹⁾

Assurance Automobile
Assurance Multi-risques Habitation
Assurance Garantie Locative
Assurance Tous Mobiles
Assurance deux roues et NVEI
(Nouveaux Véhicules Individuels et Electriques)

Appel non surtaxé.
Coût selon opérateur.
Du Lundi au Vendredi 8h30-19h
Samedi 8h30-16h

Assurance emprunteur⁽²⁾

Assurance vie⁽³⁾

Assurances de la Banque au Quotidien⁽⁴⁾

SécuriTrésorerie (dénommé SécuriCompte Découvert dans le cadre du Compte à Composer). Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de Perte totale et irréversible d'Autonomie (PTA) accidentelle ou de Licenciement Economique.

	STANDARD/an/compte	PREMIUM/an/compte
SécuriCompte	24,00 €	50,40 €
SécuriWeb	15,00 €	30,00 €
	Prix	Tranches de découvert
SécuriTrésorerie (dénommé SécuriCompte Découvert dans le cadre du compte à composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016	16,20 €/an/compte	≤ 300,00 €
	24,00 €/an/compte	De 301,00 € à 2000,00 €
	36,00 €/an/compte	> 2000 € plafond d'indemnisation : 3000,00 € /sinistre/an
SécuriTrésorerie (dénommé SécuriCompte Découvert dans le cadre du compte à composer) à partir du 01/01/2017	16,20 €/an/compte	≤ 500 €
	24,00 €/an/compte	De 501 € à 2000 €
	36,00 €/an/compte	> 2000,00 € plafond d'indemnisation : 3000,00 € /sinistre/an

⁽¹⁾ Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA, les compagnies d'Assurances Dommages et d'Assurances des Personnes, filiales de Crédit Agricole Assurances. Téléassistance : Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole. Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014. (2) Télésurveillance : Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

⁽²⁾ Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

⁽³⁾ Les contrats d'assurance sont proposés par PREDICA, la compagnie d'Assurances des Personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances.

⁽⁴⁾ Les contrats d'assurance de la Banque au Quotidien sont proposés par CAMCA.



Vos opérations à l'étranger

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons proposer.

- Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,10 % avec un montant minimum de 20,90 € (Virements, chèques, retraits...).
- Pour toutes opérations internationales l'envoi d'un relevé d'opération est facturé 3,55 €.

Virements internationaux

Pour tout virement en devises (hors €) effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 4), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

En cas de virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, l'ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire. Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

VIREMENT À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

- Frais par virement occasionnel ou permanent en Euro vers un pays hors EEE
- Frais par virement occasionnel ou permanent en devise (hors €) tous pays

FRAIS PROPORTIONNELS
0,11 %
AVEC UN MINIMUM DE 25,80 €

Option frais OUR Monde : l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE)

FORFAIT DE 9,06 €
SI FRAIS < 22,71 €
AU-DELÀ : FRAIS RÉELS

VIREMENT À RECEVOIR

- Virement en devise (hors €) en provenance d'un pays de l'EEE
- Virement en provenance d'un pays hors de l'EEE

20,40 €

Frais supplémentaires pour virement aux coordonnées bancaires erronées

15,10 €

DIVERS

Frais de messagerie Swift

19,95 €

Chèques

Émission d'un chèque (émis par le client)

Règlement chèque

0,10 % MINI 28,00 €
MAXI 151,90 €

Frais d'impayés chèque

42,30 €

Encaissement d'un chèque émis par une banque étrangère

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin
Si chèque en crédit après encaissement :
frais de port en supplément

FRAIS PROPORTIONNELS 0,15 %
AVEC UN MINIMUM 39,20 €
(SI MONTANT DU CHÈQUE < 76 €,
FRAIS FORFAITAIRE DE 6,70 €)

Frais de port

Frais de port France Chronopost	27,92 €
Étranger courrier international urgent	54,69 €

Commissions diverses

Retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets et les paiements par carte	VOIR PAGE 10
Change : utilisation, propagation, levée anticipée	27,70 €
Attestations diverses	GRATUIT

Comptes en devises

Frais d'ouverture de compte	GRATUIT
Commission de tenue de compte (frais mensuels)	8,00 € SOIT 96,00€/AN

Autres opérations

[NOUS CONSULTER](#)



Frais facturés pour les successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026⁽¹⁾

Mineurs

GRATUIT

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION ⁽²⁾

Bon à savoir !



Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA).

Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

⁽¹⁾ Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

⁽²⁾ Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.



Accompagnement de l'agence
Conseil Transition Énergétique

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de location de coffre-fort

Tarif annuel de location
selon la taille et le niveau de garantie

De 107,10 € à 241,54 €

Location mensuelle

24,36 € SOIT 292,32 €/AN

Frais de location de coffre-fort numérique

Tarif mensuel de location selon le choix de stockage

Mon sécuricoffre +

5 Go

3,00 €/mois

50 Go

5,00 €/mois

Envoi de courrier

Envoi de courrier en recommandé simple

7,45 €

Envoi de courrier en recommandé avec accusé de réception

16,00 €

Redressement d'écriture

14,00 €

Demande de liste des opérations automatiques et récurrentes
(gratuit en cas de mobilité changement de banque)

41,30 €

Délivrance attestation de fonctionnement de compte

13,30 €

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)⁽¹⁾

- Accès illimité au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régat, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48,00 €/AN

+ **Option Papier** : le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)⁽¹⁾

- Accès illimité au service «Les experts de Merci pour l'info»
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18,00 €/AN

+ **Option Papier** : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service «Les experts de Merci pour l'info» : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 n°/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12,00 €/AN

+ **Option Papier** : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole Abonnement papier et numérique⁽¹⁾

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 €/AN

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série/an, précédé de 2 n° offerts)

22,90 €/AN

Régat (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries/an, précédé de 2 n° offerts)

27,90 €/AN

Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série/an, précédé de 2 n° offerts)

23,90 €/AN

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries/an, précédé de 2 n° offerts)

49,80 €/AN

Parents (Abonnement de 6 n°, précédé de 1 n° offert)

18,90 €/AN

Plus de pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

19,90 €/AN

⁽¹⁾ Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Résoudre un litige

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service Écoute Qualité Client : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale à l'adresse : 8, allée Samuel Paty, 18920 Bourges cedex 9, ou par mail à l'adresse : qualite.client@ca-centreloire.fr.

L'agence ou le service accusera réception à votre demande sous 48h et s'engage à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum, la complexité des sujets pouvant augmenter les délais de réponse.

Cas particulier des réclamations portant sur les services de paiement par carte, virement ou prélèvement :

Nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Médiateur bancaire : en cas de désaccord concernant les produits ou services bancaires ainsi que la commercialisation de produits d'assurance. Il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation à l'adresse Le Médiateur – 68 avenue d'Iéna 75116 Paris ou sur kergommeaux-mediateur-consommation.fr.

Médiateur Assurance : en cas de désaccord concernant les contrats d'assurance (hors commercialisation). Il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation à l'adresse : La Médiation de l' Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par internet sur mediation-assurance.org.

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : en cas de désaccord relatif à des produits ou services financiers, gestion de portefeuille, ordres de bourse. Il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation à l'adresse : Autorité des Marchés Financiers - Le Médiateur - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2 ou par internet sur amf-france.org.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement (Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Siège social

8, allée Samuel Paty - 18920 Bourges Cedex 9

Site départemental de la Nièvre

2, route de Paris - 58640 Varennes-Vauzelles Cedex

Site départemental du Loiret

26, rue de la Godde - BP 45806 - 45806 Saint-Jean-de-Braye

**Pour toute question, contactez votre conseiller en agence.
Il trouvera avec vous les solutions les mieux adaptées à vos projets.**

Notre Service Clients est à votre disposition au **09 78 97 00 00⁽¹⁾**
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.

Pour consulter rapidement, simplement et partout vos comptes,
téléchargez l'appli « **Ma Banque** »

Tarification contrôlée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Voir le site : www.banque-france.fr

Contrôlée par Crédit Agricole SA

12, place de États-Unis - 92127 Montrouge Cedex

Contrôlée par l'Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Pays de l'Espace Economique Européen (EEE) : se référer à la carte page 4

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

Les contrats d'Assurance et de Prévoyance sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8 -10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N°d e TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances -

Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables.

Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un

contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de

Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre

du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros,

dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVEISO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €,

siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette

pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SecuriCOMPTE, SecuriWEB, SecuriPROTECTION, SecuriCOMPTE Découvert et SecuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orient.fr).

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axeria Prévoyance (pour la garantie frais

de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z

- N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est situé 8 Allée Samuel Paty 18920 Bourges Cedex 9, immatriculée

au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES, sous le numéro 398 824 714, Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07009045 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et

syndic numéro CPI 1801 2021 000 000 001 délivrée par la CCI du Cher, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant unique CITEO :

FR234430_01HLWI

⁽¹⁾ Le prix de la communication téléphonique est fixé par votre opérateur.

Elle vous sera facturée au prix d'une communication normale.

Document informatif à vocation non-publicitaire

